

[Français]

M. Fox: Monsieur le président, je ne vois aucune objection à ce que le procureur général du Québec fasse enquête sur des actes criminels précis qui ont été commis à l'intérieur des limites de sa province. Cela a toujours été notre position de ce côté-ci de la Chambre. Par contre je prends comme position que, lorsqu'on réclame toute une série de documents y compris l'organigramme du Service de sécurité, quand on pose des questions qui concernent les méthodes de cueillette d'information de la GRC comme par exemple l'information sur les sources techniques ou électroniques, sur les sources humaines et qu'on pose des questions relativement au recrutement, aux relations, aux paiements, sur toutes les perquisitions qui ont pu être faites par le Service de sécurité, sur des entrevues sur des sujets d'intérêt, sur l'infiltration, sur la surveillance et la filature, sur le système de classification des dossiers de la GRC, sur le fonctionnement des communications internes et des communications entre les divers corps policiers, sur les enquêtes disciplinaires internes, sur l'enquête conduite à l'intérieur de la GRC, sur les relations entre le commissaire de la GRC et le directeur général de la sécurité et les hauts fonctionnaires du solliciteur général, du Bureau du premier ministre du Canada, du Cabinet, du solliciteur général du Canada, du Conseil de sécurité du cabinet, sur l'enlèvement, monsieur le président, de...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député de Richmond a la parole.

* * *

L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT

LE RÔLE DU NOUVEAU SOLICITEUR GÉNÉRAL ADJOINT

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. Vendredi dernier, le très honorable premier ministre nous a dit que M. Pierre André Bissonnette, actuellement premier sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, assumera le poste de solliciteur général adjoint à partir du 29 novembre 1977. J'aimerais que le très honorable premier ministre fasse connaître à la Chambre quel rôle il entend confier au solliciteur général adjoint, étant donné qu'au cours des dernières semaines il y a eu des révélations de faites de toute part, surtout dans les journaux, sur les agissements de la Gendarmerie royale du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Eh bien, monsieur le président, je compte que le nouveau solliciteur général adjoint jouera le rôle prévu par la loi, c'est-à-dire celui d'administrer ce ministère et je suis convaincu qu'il le fera avec compétence et beaucoup de brio.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Le très honorable premier ministre pourrait-il dire à la Chambre comment à partir de cette nomination il entend donner plus de contrôle et plus de renseignements à la Chambre sur les agissements de la Gendarmerie royale en conformité avec le mandat réel qui est de cette dernière de protéger les honnêtes citoyens?

M. Trudeau: Monsieur le président, la Chambre aura l'occasion, au moment de l'étude des prévisions budgétaires, de faire

Questions orales

comparaître le nouveau sous-ministre et de lui poser des questions sur l'administration de son ministère. Il est bien entendu que les questions de politique générale devront continuer de relever du ministre, car c'est lui qui répondra de la politique générale de son ministère devant le comité des prévisions budgétaires.

* * *

● (1432)

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LA SOURCE DES FONDS NÉCESSAIRES AU FINANCEMENT DE CE PROGRAMME

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. L'honorable représentant a jusqu'ici refusé de nous dire quel est le coût prévu dans son budget des dépenses, du programme de revenu annuel garanti, et elle a refusé de dire en particulier d'où viendraient les fonds nécessaires pour financer ce programme. Or, comme je sais de source autorisée qu'il faudra au moins 350 millions de dollars pour faire démarrer ce programme, le ministre soutient-elle toujours mordicus que son ministère n'aura pas besoin de nouveaux crédits pour mettre ce programme en application?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question il y a environ deux semaines et je pourrais peut-être répéter l'explication que j'ai donnée. Le malentendu vient peut-être de l'idée que se fait le député d'un programme de revenu annuel garanti pour tous. J'ai parlé de trois catégories de personnes en particulier que nous pouvons et devons protéger en priorité en raison de leur vulnérabilité. Je me souviens d'avoir parlé des travailleurs qui gagnent moins que le salaire minimum garanti. Mon ministère examine actuellement la proposition concernant ces trois groupes et nous envisageons des possibilités de réaménagement du budget actuel approuvé pour mon ministère.

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LES PROGRAMMES À SACRIFIER POUR FINANCER LE RÉGIME

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Le ministre a dit qu'elle compte financer ce programme en apportant des changements aux programmes déjà en vigueur. Peut-elle nous dire de façon précise quel programme elle envisage d'annuler? Compte-t-elle supprimer le programme de soutien du revenu dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, les allocations familiales ou la pension de la vieillesse? Quel programme précis le ministre va-t-elle supprimer pour trouver le financement nécessaire à ce programme de revenu annuel garanti?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de supprimer les programmes destinés aux familles dans le besoin. J'ai dit, et je tiens à le répéter, que nous sommes en train d'envisager une réorganisation de nos programmes afin d'en exclure—si c'est le mot qu'il convient d'employer—ceux qui n'ont pas besoin de cette aide et d'augmenter éventuellement les allocations destinées aux familles dans le besoin.